

AUDIT SUR LES OPÉRATIONS DE PAIE

LE CONTEXTE

La paie est une fonction complexe et délicate car elle est soumise à une législation sociale en constante évolution. C'est également une fonction critique au regard des risques pénaux de contentieux et financiers encourus par votre collectivité en cas de non-conformité. La multiplication des statuts des salariés au sein d'une même collectivité publique (fonctionnaires territoriaux, fonctionnaires en détachement, agents de la convention collective des ouvriers, contractuels...) complexifie la gestion de la paie et multiplie les risques d'erreur.

LES ENJEUX POUR LA COLLECTIVITÉ

- Maîtriser les opérations de paie
- Appliquer la réglementation liée à la gestion des ressources humaines, quel que soit le statut de l'agent
- Éviter les risques juridiques
- Éviter les conflits sociaux
- Fiabiliser les données et paramétrages du logiciel métier
- Sécuriser les opérations de paie avec la mise en place de circuits de contrôle à différents niveaux
- Disposer de processus de suivi des salariés sur le long terme, depuis l'embauche du salarié avec les déclarations sociales auprès des différents organismes, mutuelle ; jusqu'à la cessation d'activité avec le solde de tout compte, le certificat de travail
- Garantir la mise à jour des connaissances en droit social et des pratiques de paie des agents chargés de cette mission
- Rationaliser et optimiser les ressources disponibles

LES DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES PAR LES COLLECTIVITÉS

- Difficultés de transmission de l'information ayant un impact sur les paies et sur leurs variables
- Défaillance du circuit de contrôle ne garantissant pas une sécurisation des opérations de paie
- Manque de planification des tâches
- Insuffisance d'outils de suivi et de pilotage
- Manque de connaissances approfondies des agents chargés des paies
- Absence de binôme pour la réalisation de ces tâches spécifiques constituant un risque de rupture du service public
- Sous-utilisation ou mauvaise utilisation du logiciel métier

NOS PRESTATIONS DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE

- Vérifier l'application de la réglementation dans l'élaboration de la paie
 - Collecter les ressources : documentation, supports juridiques, données informatiques issues du logiciel de paie...
 - S'entretenir avec les agents chargés des opérations de paie et des contrôles
- Etablir un diagnostic des anomalies
 - Fixer les différents contrôles à effectuer (dossier du personnel, paramétrage du logiciel, déclarations sociales, paiement des cotisations sociales...)
 - Déterminer l'échantillon des dossiers à contrôler (sur le fond et la forme)
 - Effectuer les contrôles
 - Etablir un rapport et une synthèse
- Etudier l'organisation du circuit des actions liées aux opérations de paie
- Emettre des préconisations sur les correctifs à apporter pour sécuriser vos pratiques et optimiser votre organisation
- Proposer des outils de suivi et de pilotage afin de fiabiliser et d'automatiser des tâches
- Accompagner les agents dans la mise en œuvre des préconisations et outils
- Former les agents



NOS RÉALISATIONS

- Audit des opérations de paie d'une commune et d'une Caisse des écoles d'une commune de l'agglomération (250 paies/mois)
- Accompagnement à la mise en œuvre des préconisations des audits
- Contrôle des paies de plusieurs communes
- Réalisation mensuelle des paies et déclarations sociales d'une association
- Construction et mise en place d'outils de suivi et de contrôle pour différentes collectivités publiques
- Formation de 3 journées « La paie dans le secteur public »
- Formation de 3 journées « Gestion administrative du personnel »
- Formation de 1 journée « Bilan social et tableaux de bord, des outils de pilotage au service des ressources humaines »

